

CP - Fête nationale : les festivités à Colmar !

La cérémonie de la fête nationale aura lieu ce jeudi 13 juillet à Colmar. Elle sera suivie d'une soirée guinguette au parc du Champ-de-Mars.

LA CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE

En amont de la cérémonie en guise d'annonce, un survol de 3 à 5 mirages 2000-5 du groupe de chasse de Luxeuil Saint-Sauveur est prévu route de Rouffach et avenue de la République à 16h15.

La cérémonie sera présidée par **Louis Laugier, Préfet du Haut-Rhin**. Elle comprendra une prise d'armes avec remise de décorations, un défilé des troupes à pied puis des troupes motorisées. Un hélicoptère de la section aérienne de la Gendarmerie nationale basé à Meyenheim fera également un passage pendant le défilé.

La cérémonie sera clôturée par une interprétation de la Marseillaise par **Agathe Dubourg**, accompagnée d'un quatuor à cordes, tous élèves au Conservatoire de musique de Colmar :

- Violon 1 : **Julie Billet-Tobinaga**,
- Violon 2 : **Élisa-Rose Lefebvre**,
- Alto : **Louise Claudel**,
- Violoncelle : **Alexandre Bürckert**.

Les 90 jeunes du Service national universel (SNU) seront également présents et se joindront au chant du refrain de la Marseillaise.

LA GUINGUETTE DU CHAMP DE MARS



Pour sa deuxième édition, la guinguette du Champ-de-Mars voit les choses en grand, avec plus de 600 places assises et une offre de restauration étoffée par la présence de plusieurs foodtrucks (burgers, mergez, saucisses blanches, tartes

flambées et glaces). L'ambiance guinguette, avec ses nappes à carreaux et ses guirlandes de lumières multicolores, fera de cet événement un moment convivial en plein air. L'animation musicale sera cette année assurée par le groupe **Rockabilly Tendenciers** - de quoi donner le rythme au public sur la piste de danse.

LE PROGRAMME DE LA SOIRÉE :

- **16h15** : survol de 3 à 5 mirages 2000-5 du groupe de chasse de Luxeuil Saint-Sauveur, *route de Rouffach et avenue de la République*
- **17h45** : prière interreligieuse en présence des 4 corps religieux, *place des Martyrs de la Résistance*
- **18h30** : cérémonie et défilé, *avenue de la République*, et ouverture de la soirée guinguette *au Champ-de-Mars*
- **23h** : fin des festivités

Pour assurer la bonne tenue de l'événement, des restrictions de circulation et de stationnement seront instaurées comme suit :

Le jeudi 13 juillet 2023 à partir de 8h et jusqu'à la levée du dispositif de sécurité, le stationnement des véhicules sera interdit dans les voies suivantes :

- avenue de la République : entre la rue Messimy et la rue Stanislas
- rue Preiss : entre l'avenue de la République et l'avenue De Lattre de Tassigny
- rue Bruat : entre la rue de la Gare et l'avenue de la Marne (y compris sur le parking en face de la Préfecture)
- rue des Potiers

- rue Hertrich
- avenue de la Marne de Edighoffen à Reims : exception faite pour les bus militaires, les véhicules du SDIS et du SNU
- parking De Lattre de Tassigny : exception faite pour les Porte-drapeaux des associations
- Rue Kléber : exception faite pour les Petits Trains Touristiques dont le stationnement sera interdit à partir de 16h
- Place Sainte-Catherine
- Rue Woelfelin (y compris le parking)

Le jeudi 13 juillet 2023 à partir de 16h et jusqu'à l'issue de la cérémonie prévue, le stationnement et la circulation de tous les véhicules (y compris les Petits Trains Touristiques, les motos, etc.) seront interdits sur la place des Martyrs de la Résistance.

La circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules pourront être interdits rue de Reiset, à la diligence des services de police.

Le jeudi 13 juillet 2023 à partir de 16h et jusqu'à la levée du dispositif de sécurité, la circulation de tous les véhicules (y compris les Petits Trains Touristiques, les bus de la TRACE les motos, etc.) sera interdite dans les voies suivantes :

- avenue de la République : entre la rue Messimy et la rue Stanislas
- rue Preiss : entre l'avenue de la République et l'avenue De Lattre de Tassigny
- rue Bruat : entre la rue de la Gare et l'avenue de la Marne
- rue Hertrich
- rue des Potiers
- place Sainte-Catherine
- rue Woelfelin
- rue de l'Eau
- rue Kléber
- rue des Bains
- rue de Ribeuvoillé
- rue d'Ingersheim entre Roesselmann et Bains

Le jeudi 13 juillet 2023 à partir de 16h et jusqu'à la levée du dispositif de sécurité, toutes les entrées et la sortie côté avenue de la République du parking souterrain Rapp seront fermées. La sortie du parking côté boulevard du Champ de Mars sera ouverte. La circulation des véhicules sera aussi déviée à partir de la rue des Clefs en direction de la rue du Rempart.

L'arrêté récapitulant toutes les restrictions de circulation et de stationnement est disponible sur colmar.fr

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr